

COMMUNE DE REDESSAN

Registre des Délibérations du
conseil municipal

Séance du 26 janvier 2026



Nombre de Membres	
Membres afférents au Conseil municipal	27
Membres en exercice	24
Nombre de votants	20

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le treize janvier de l'an deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Jumelage, sous la présidence de Madame Fabienne RICHARD - TRINQUIER, Maire

Présents : B. BAILLET, B. BEDOS, V. BOCCASSINO, S. BONNET, C. CAVAILLES, A. COLSON, E. FAUCHOUX, C. GLEIZES, G. MANCUSO, F. MARECHAL, P. MEGE, J. L. MICHEL, M. PEREDES, V. PHILIPPE, F. RICHARD - TRINQUIER, R. SAINTOT, B. TELLIER, C. VIGO

Pouvoirs :

M. T. de GOULET donne pouvoir à F. RICHARD - TRINQUIER

O. ROMAN donne pouvoir à G. MANCUSO

Absents : F. AUTRAN, J. DE ALMEIDA, L. SAUD, S. VEIGALIER

Secrétaire de séance : V. BOCCASSINO

Objet : Remboursement de frais

Monsieur Le Rapporteur expose :

Madame Valérie PHILIPPE a fait l'acquisition de matériel, dans l'exercice de sa délégation, afin de bénéficier de tarifs plus avantageux pour la collectivité, pour un montant de 104.97 €.

Un administré de la commune a fait don de plusieurs gros appareils d'électroménager neufs (1 lave-linge, 1 aspirateur et 2 réfrigérateurs).

Afin de le remercier, un cadeau d'une valeur de 110.00 € lui a été offert. Madame Le Maire ayant acquis ledit cadeau sur ses deniers personnels.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

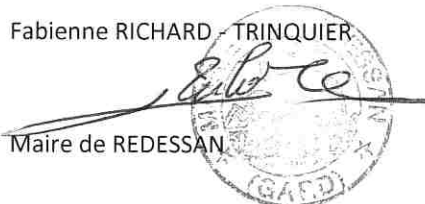
ARTICLE 1 : approuve le remboursement de la somme de 110.00 € à Madame Le Maire.

ARTICLE 2 : approuve le remboursement de la somme de 104.97 € à Madame Valérie PHILIPPE.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Fabienne RICHARD-TRINQUIER

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE REDESSAN" and "GARD" at the bottom, with a star in the center.

Maire de REDESSAN

Publicité	
Date de publication	
Date d'affichage	
Date de notification	